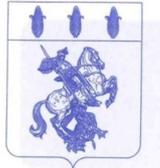




FONTAINE-GUÉRIN



Saint Georges du Bois



Département de Maine-et-Loire
Arrondissement d'Angers
Canton de Beaufort en Vallée

COMMUNE DES BOIS d'ANJOU

Compte rendu de la Réunion du 10 Mai 2016

Mairie de Fontaine-Guérin

Bâtiments communaux/ Accessibilité / Luminaires et rénovation énergétique des bâtiments

Présents : Arnaud Monchicourt, Jean-Marc Métayer, Michel Clemenceau, Franck Ruault, Gérald Laviec, Laurent Cureau.

Absents : Arlette Nouchet, Patrick Cochin.

1 – Travaux de mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux de toute la commune des Bois d'Anjou d'après le calendrier de mise aux normes approuvé en 2015 par chaque commune déléguée.

En se basant sur les études et les calendriers de travaux effectués par le cabinet ADU, avant que nous constituions en commune nouvelle.

La commission a décidé de répartir les travaux par catégories afin de constituer des demandes de devis claires et groupées par corps de métier. Mais aussi pour faciliter les demandes d'autorisation de travaux, effectués par Mme Nadège Reveau, secrétaire de mairie en charge de l'urbanisme.

Nous avons donc constitué 5 groupements de devis, en vue de réaliser l'ensemble des travaux de mise en accessibilité sur chacune de nos communes déléguée. Comme convenu dans chacun de nos calendriers respectif pour l'année 2016.

Nous y avons rajouté une place de parking. En effet c'est la seule qui serait restée à faire après 2016. Il nous a semblé logique de grouper la commande de place de parking PMR, et ainsi finir tout ce qui concerne les stationnements PMR sur l'ensemble de la commune nouvelle.

Les 5 groupes de devis :

- 1 Contenance de 11 Places de parking, et cheminements PMR.

Travaux répartis sur les trois communes déléguées.

Responsable devis et suivi Franck Ruault, Laurent Cureau.

Commune des Bois d'Anjou, 11 rue de la Mairie, Commune déléguée de Fontaine Guérin

Téléphone : 02 41 54 73 95

Fax : 02 41 54 77 99

2 - Contenance de 2 chantiers de plomberie: Pmr fontaine Guérin (devis lancé).

Plomberie de la cantine et de l'école de Brion.

Responsable devis et suivi Jean Marc Métayer, Arnaud Monchicourt.

- 3 Contenances de 8 changements de portes et modification sur 1 porche, en menuiserie intérieurs et extérieurs. Travaux répartis sur les trois communes déléguées.

Responsable et suivi Gérald Laviec

- 4 Signalétique des cheminements PMR. Chaque commune déléguée va faire un état de ses besoins, afin d'établir une commande groupée. Le lancement des devis Signalétique se fera une fois que les devis des travaux seront arrêtés.

- 5 Travaux effectués par les agents des Bois d'Anjou / Demande de devis en parallèle :

Salle Yvon Péan cheminement, dallage et modification du comptoir.

Création de 2 rampes d'accès pour l'école publique du Tertre à Brion (1 rampe pour l'entrée principale, l'autre pour l'accès à un bâtiment de deux salles de classe).

Responsable et suivi Patrick Cochin

2 - Demande d'un habitant de la commune déléguée de Brion pour le rehaussement d'une ligne EDF 3 fils passant a proximité de sa toiture et de ses vélux.

Mr Damien Corvet et Mme Stéphanie Gasdoué habitent le lieu dit Les Trois Ormeaux Brion 49250 Les Bois d'Anjou.

Mr Corvet s'inquiète de la proximité d'une ligne 3 fils à moins de 3,20 m. de sa toiture (limite légale). Notamment depuis que ses enfants on investi l'étage en 2015. En effet il a déposé un permis de construire pour faire poser des velux et ainsi aménager l'étage.

Pour la maison un permis de construire à été délivré en 2010, et aussi validé par les services de EDF. Mr Corvé et Mme Gasdoué ont entamés une démarche auprès de EDF, qui s'est déchargé de ses responsabilités et leur a délivrés un devis de rehaussement de ligne de 9225 euros TTC, après être venu constater sur place.

Mr Michel Clémenceau et Mr Jean-Marc Métayer vont aller constater sur place le passage de ligne, la commission va prendre rendez vous avec les services de EDF afin de négocier et régler au mieux cette affaire dans l'intérêt de M Corvet et de Mme Gasdoué.